
Procès-verbal de la quatrième assemblée régulière de l'année 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 21 avril 2021 à 18 h 30, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2022)
M ^{me} Lise Pilote	Vice-présidente (2021)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2021)
M. Antoine Bernier	Trésorier (2022)
M ^{me} Catherine Beaumier	Administratrice (2021)
M ^{me} Élainie Lepage	Administratrice (2022)
M ^{me} Lena Bolduc	Administratrice cooptée (2021)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)

Membre sans droit de vote :

ABSENCE :

M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2021)
M ^{me} Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice cooptée (2021)
M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-04-01	Ouverture de l'assemblée	18 h 00
21-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	18 h 05
21-04-03	Fonctionnement du conseil de quartier	18 h 10
	▪ Adoption du rapport annuel 2020	
	▪ Adoption des états financiers 2020	
21-04-04	Projet de mobilisation – Stratégie de sécurité routière 2020-2024	18 h 15
	▪ Résolution concernant l'activité no 1 - Sondage	
21-04-05	Période de questions et commentaires du public	18 h 25
21-04-06	Varia	18 h 30
21-04-07	Levée de l'assemblée	18 h 35

Procès-verbal

21-04-01 Ouverture de l'assemblée
L'assemblée débute à 18 h 08.

21-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{me} Élainie Lepage DÛMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. Adoptée à l'unanimité.

21-04-03 Fonctionnement du conseil de quartier

- **Adoption du rapport annuel 2020**
RÉSOLUTION CA-21-09
Concernant l'adoption du Rapport annuel 2020

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier doit résumer ses activités de l'année 2020 dans un rapport annuel ;

CONSIDÉRANT qu'il est préférable que les administrateurs soient en accord avec le contenu du rapport annuel préparé par les divers comités ;

CONSIDÉRANT que le contenu des textes brouillons du rapport annuel était disponible aux administrateurs pour commentaires ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lise Pilote, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Myriam Nickner-Hudon, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur adopte le rapport annuel 2020.

Adoptée à l'unanimité.

- **Adoption des états financiers 2020**

- **RÉSOLUTION CA-21-10**

- **Concernant la ratification des états financiers de l'année 2020 du conseil de quartier**

- **SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élainie Lepage, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur adopte les états financiers 2020.

- Adoptée à l'unanimité.

21-04-04 Projet de mobilisation – Stratégie de sécurité routière 2020-2024

- **Résolution concernant l'activité no 1 – Sondage**

- M. Bernier rappelle que le conseil a déposé un [mémoire](#) concernant la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec en janvier dernier et qu'en septembre, il est entré en contact avec les écoles Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys et Sacré-Cœur pour un éventuel projet dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière mis de l'avant par la Ville.

- Trois rencontres ont permis de développer un projet commun comprenant quatre activités :

- 1. la réalisation d'un sondage pour connaître la perception des citoyens sur les enjeux de sécurité routière du quartier;
 2. la production de quatre capsules vidéo portant sur les problématiques de sécurité routière et leurs solutions;
 3. la production et la distribution d'articles promotionnels (macarons, autocollants, bannières, signature visuelle);
 4. ainsi que la réalisation d'activités diverses sur le thème de la sécurité routière (pique-nique, fête des voisins, kiosque) respectant les consignes de sécurité publique.

- La résolution qui suit officialise le démarrage du projet et autorise la première activité prévue soit le sondage. Les résultats permettront de cibler les axes d'intervention des autres activités. Le sondage sera réalisé par Accès Transports viables pour une somme de 3 000 \$ qui sera versée en deux temps, soit 1 500 \$ à la signature du contrat et 1 500 \$ sur réception du livrable.

- **Résolution CA-21-11**

- **Concernant le sondage prévu à l'activité #1 du projet de mobilisation - Sécurité routière 2020-2024**

- **CONSIDÉRANT QUE** en 2020, la Ville a lancé sa nouvelle [Stratégie de sécurité routière 2020-2024](#) ;

CONSIDÉRANT le [mémoire](#) déposé par le conseil de quartier de Saint-Sauveur dans le cadre des consultations publiques de la Ville sur la stratégie de sécurité routière ;

CONSIDÉRANT le souhait exprimé par le conseil de quartier de Saint-Sauveur de collaborer avec la Ville à la réflexion, la conception et la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle du quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a mis sur pied le [Programme de soutien à la mobilisation](#) dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 pour permettre aux conseils de quartier, aux conseils d'établissement et aux comités de parents de mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville met à la disposition des conseils de quartier, des conseils d'établissement et des comités de parents une somme de 3 000 \$ par année pour la réalisation de projets dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation ;

CONSIDÉRANT le projet commun élaboré par le conseil de quartier de Saint-Sauveur en partenariat avec les conseils d'établissement des écoles Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys et Sacré-Cœur lequel inclut un sondage, la production de capsules vidéo et une signature visuelle propre au quartier ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier assurera le suivi budgétaire et administratif des contrats du projet ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martin Murphy, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur accepte l'offre de collaboration de Accès Transports Viabes au montant de 3 000 \$ pour la réalisation du sondage, prévu à l'activité #1 du projet, qui visera l'ensemble des résidents du quartier et portera sur la perception des enjeux de sécurité routière du quartier.

Adopté à l'unanimité.

Résolution CA-21-12

Concernant la gestion administrative et financière du projet de mobilisation à la sécurité routière par le conseil de quartier de Saint-Sauveur

CONSIDÉRANT que le projet de mobilisation *Sécurité routière Saint-Sauveur 2021* se fait en partenariat avec les conseils d'établissement des écoles Saint-Malo, Sacré-Cœur et Marguerite-Bourgeoys ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a autorisé une subvention de 3 000 \$ pour le conseil de quartier et pour chacun des conseils d'établissement dans le cadre de ce projet ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a reçu en avril 2021 une subvention de 12 000 \$ pour l'ensemble du projet ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de Saint-Sauveur et les conseils d'établissement sont convenus lors des rencontres préparatoires au projet que le conseil de quartier assurera la gestion administrative et financière du projet ;

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Bernier DUMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration que le conseil de quartier de Saint-Sauveur assume le suivi budgétaire et administratif de tous les contrats et aspects financiers du projet de mobilisation *Sécurité routière Saint-Sauveur 2021*.

Adopté à l'unanimité.

21-04-05 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

21-04-06 Varia

M^{me} Pilote soulève le problème de l'absence d'installations sanitaires facilement accessibles le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles ainsi que l'absence de signalisation vers les installations sanitaires situées à proximité du parc linéaire. Le conseil d'administration convient qu'une demande doit être faite à la Ville pour remédier à la situation.

Résolution CA-21-13

Concernant une demande à la Ville de Québec pour améliorer l'accès à des installations sanitaires le long du parc linéaire de la rivière Saint-Charles

CONSIDÉRANT l'absence d'installations sanitaires sur le tracé du parc linéaire de la rivière Saint-Charles ;

CONSIDÉRANT que les installations localisées à proximité ne sont pas indiquées sur le tracé et qu'elles ne sont pas toujours accessibles ;

CONSIDÉRANT que le sentier est un attrait important dans le quartier et qu'il est fréquenté par de nombreux citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que plusieurs options d'aménagements sanitaires temporaires ou permanents et universels sont possibles ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Lise Pilote DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Élainie Lepage, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sauveur demande à la Ville de Québec d'évaluer l'opportunité d'implanter des installations sanitaires le long du tracé du parc linéaire de la rivière Saint-Charles et d'améliorer la signalisation vers les installations sanitaires situées à proximité du parc linéaire.

Adopté à l'unanimité.

21-04-07 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 42. L'assemblée générale annuelle suit à 19h.

Sylvain Simoneau
Secrétaire

Myriam Nickner-Hudon
Présidente